

SCALES PREFECTURE DES BOTTES COCHINE
- 5 JAN. 2012
COURRIER-ARRIVEE

5.3

Périmètre à l'intérieur duquel s'applique un droit de préemption

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 27/12/2011

Le Maire

André RICOLLEAU

Echelle : 1/10000

◆◆◆ Zone de préemption départementale au titre des espaces naturels sensibles

■ Périmètre du droit de préemption urbain

